



The Womanity Foundation, Carouge

Rapport de l'organe de révision
sur le contrôle restreint
au Conseil de fondation

Comptes annuels 2015



KPMG SA
Audit Suisse romande
111 Rue de Lyon
CH-1203 Genève

Case postale 347
CH-1211 Genève 13

Téléphone +41 58 249 25 15
Téléfax +41 58 249 25 13
Internet www.kpmg.ch

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint au Conseil de fondation de
The Womanity Foundation, Carouge

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de The Womanity Foundation pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi, à l'acte de fondation et au règlement.

KPMG SA

Beat Nyffenegger
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Gregory Morel
Expert-réviseur agréé

Genève, le 31 mai 2016

Annexe :

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe)

Annexe 1

Bilan au 31 décembre		2015	2014
	Notes	CHF	CHF
ACTIF			
Actif circulant			
Liquidités		1,629,053	2,262,903
Fonds de placement		192,160	212,473
Placement à terme	4	690,499	763,492
Impôts anticipés à récupérer		101	101
Autres débiteurs			
- Tiers		86,700	119,376
- Parties liées		1,167,573	176,985
Compte de régularisation actif		176,896	1,604
		<hr/>	<hr/>
Total de l'Actif circulant		3,942,982	3,536,934
Actif immobilisé			
Prêts à des tiers, net		25,426	3,092
		<hr/>	<hr/>
Total de l'Actif immobilisé		25,426	3,092
		<hr/>	<hr/>
Total de l'Actif		3,968,408	3,540,026
		<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>
PASSIF			
Capitaux étrangers			
Autres créanciers		103,396	77,840
Compte de régularisation passif		35,264	44,765
Recettes différées		773,254	-
		<hr/>	<hr/>
Total des Capitaux étrangers		911,914	122,605
		<hr/>	<hr/>
Capitaux propres			
Capital	3	20,000	20,000
		<hr/>	<hr/>
Fonds :			
- Excédent du Fonds général (Annexe 2.1)		3,017,888	3,305,931
- Excédent des Fonds spécifiques (Annexe 2.1)		18,606	91,490
		<hr/>	<hr/>
		3,036,494	3,397,421
		<hr/>	<hr/>
Total des Capitaux propres		3,056,494	3,417,421
		<hr/>	<hr/>
Total du Passif		3,968,408	3,540,026
		<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

Annexe 2.1

**Compte de résultat
(y compris le fonds de réserve)**
pour l'exercice se terminant le 31 décembre
2015
2014

	Général CHF	Spécifiques CHF	CHF	CHF
RECETTES				
Dons et parrainages	880,660	531,521	1,412,181	679,703
Produits des manifestations de soutien	-	-	-	2,795,798
Chiffres d'affaires résultant de ventes	-	-	-	123,921
Produits exceptionnels	835	-	835	-
Total des recettes	881,495	531,521	1,413,016	3,599,422
DEPENSES				
Programmes & Projets (Annexe 2.2)	(533,166)	(617,727)	(1,150,893)	(1,103,968)
Frais liés à l'organisation des manifestations	(102,522)	-	(102,522)	(704,978)
Programme support & administration (Annexe 2.2)	(418,359)	-	(418,359)	(308,718)
Total des dépenses	(1,054,047)	(617,727)	(1,671,774)	(2,117,664)
RESULTAT FINANCIER				
Intérêts encaissés et en cours	133	-	133	399
Perte de change, nette	(94,202)	-	(94,202)	(8,284)
Dotation provision pour pertes sur débiteurs	-	-	-	(100,000)
Intérêts et frais bancaires	(8,100)	-	(8,100)	(6,928)
Résultat financier, net	(102,169)	-	(102,169)	(114,813)
Excédent des (charges) / recettes de l'exercice	(274,721)	(86,206)	(360,927)	1,366,945
Excédent reporté au 1er janvier	3,305,931	91,490	3,397,421	2,030,476
Reclassification de fonds	(13,322)	13,322	-	-
Excédent au 31 décembre	3,017,888	18,606	3,036,494	3,397,421

Annexe 2.2

Etat des dépenses par fonction
pour l'exercice se terminant le 31 décembre

			2015	2014
	Général CHF	Spécifiques CHF	CHF	CHF
PROGRAMMES & PROJETS				
Maroc				
Petites bonnes	4,549	480	5,029	20,000
Israël				
Teenager leading social changes	-	-	-	10,637
Palestine				
Développement emploi des femmes	-	-	-	8,016
Arabic Media Production	40,571	97,460	138,031	43,714
Radio pour femmes (Nisaa)	94,216	650	94,866	123,666
Afghanistan				
School in a box	166,328	162,884	329,212	512,815
Woman Change Makers (WCM)	13,332	260,998	274,330	151,932
Womanity Award	98,301	81,933	180,234	210,359
Womanity Award, charges hors période	(13,322)	13,322	-	-
Nisaa Network	77,554	-	77,554	-
Sois belle et bats-toi	32,950	-	32,950	11,967
Divers	18,687	-	18,687	10,862
Total programmes & projets	533,166	617,727	1,150,893	1,103,968
PROGRAMME SUPPORT & ADMINISTRATION				
Site internet	37,536	-	37,536	3,602
Honoraires de révision	9,136	-	9,136	4,286
Salaires et honoraires administratifs	273,167	-	273,167	219,875
Honoraires avocats & conseils	4,050	-	4,050	20,824
Frais généraux et administratifs divers	2,746	-	2,746	2,405
Frais de voyages	35,562	-	35,562	12,099
Séminaire et formation	11,794	-	11,794	4,580
Imprimés et supports de communication	30,420	-	30,420	22,065
Fournitures et matériel de bureau	455	-	455	183
Hardware & software	11,458	-	11,458	12,340
Rebranding, marques, enregistrements	-	-	-	3,902
Frais de port & affranchissement	64	-	64	547
Cotisations professionnelles	1,377	-	1,377	1,416
Assurance business RC	594	-	594	594
Total programme support & administration	418,359	-	418,359	308,718

Annexe 3.1

Annexe des comptes annuels 31 décembre 2015

1 Activité de la Fondation

La Fondation constituée au sens des articles 80 et suivants du Code Civil Suisse est inscrite au Registre du Commerce de Genève depuis le 30 juin 2005. En date du 20 janvier 2012, la Fondation a modifié son nom pour The Womanity Foundation. Elle a pour activité principale d'améliorer les conditions de vie et d'existence d'enfants et de leur proche environnement, soit la prévention, la protection, la réhabilitation et la réintégration sociale d'enfants et de parents; financer et collaborer avec d'autres organisations actives dans le domaine de l'aide à l'enfance en difficulté.

2 Principales méthodes comptables

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du droit comptable suisse (titre trente-deuxième du Code des obligations). Les principes d'évaluation appliqués qui ne sont pas prescrits par la loi sont décrits ci-après.

2.1 Fonds de placement

Les fonds de placement sont comptabilisés à la valeur la plus basse entre la valeur d'acquisition et la valeur de marché, la variation est enregistrée au compte de résultat dans la rubrique résultat financier.

2.2 Comptabilité des fonds

Durant l'exercice et afin d'assurer le respect des restrictions imposées à certaines ressources à disposition de la Fondation, les comptes sont tenus selon les principes de comptabilité en vigueur pour les fonds, les ressources étant classées dans des fonds établis selon leurs objectifs.

2.3 Dons sans restriction d'usage

Tous les dons reçus sont considérés comme pouvant être librement affectés par la Fondation, à moins qu'une restriction à leur usage n'ait été expressément dictée par les donateurs.

2.4 Comptabilisation des revenus

Les dons sont comptabilisés au moment de leur encaissement et les produits de résultat des « Manifestations de soutien » au moment de l'événement. Des provisions sont calculées pour les dons annoncés par les sociétés proches de l'actionnaire mais non encore encaissés.

Les intérêts sur les dépôts et titres sont comptabilisés au pro rata temporis de la durée écoulée.

Annexe 3.2

Annexe des comptes annuels
31 décembre 2015**2.5 Conversion des monnaies étrangères**

Les actifs et les engagements en monnaies étrangères sont convertis aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les recettes et les dépenses en monnaies étrangères sont converties aux taux de change moyen de l'exercice. Les différences de change qui en résultent sont comptabilisées dans le compte des recettes et dépenses.

2.6 Immobilisations corporelles

Aucune immobilisation corporelle ne figure au bilan.

2.7 Impôts

En date du 31 mai 2006, l'administration fiscale cantonale a accordé à la Fondation une exonération des impôts sur le revenu et la fortune ainsi que des droits d'enregistrement afférents au capital de dotation. De ce fait, au niveau de l'impôt fédéral direct (IFD), de facto l'article 56 g LIFD est déterminant et applicable.

3 Capital

Lors de sa constitution la Fondation a été dotée d'un capital de CHF 20,000.

4 Placement à terme

Un placement à terme d'un montant de EUR 635,000 (CHF 690,499) figure au bilan au 31 décembre 2014 (2014 : EUR 635,000, CHF 763,492).

5 Fonds de prévoyance

Au 31 décembre 2015, le solde envers la fondation de prévoyance est de CHF 0 (2014 : CHF 9,615).

6 Actifs éventuels

Selon des contrats signés, les partenaires de la Fondation se sont engagés à verser, pour les projets « School in a box », « WCM », « Womanity Award » et « Arabic Media Production », les montants suivants :

	2015	2014
	CHF	CHF
à moins d'une année	534,836	348,950
entre une année et cinq ans	421,477	209,259
	<hr/>	<hr/>
	956,313	558,209
	<hr/>	<hr/>

Annexe 3.3

Annexe des comptes annuels 31 décembre 2015

7 Emplois à plein temps

A l'instar de l'exercice précédent, le nombre d'emplois à plein temps en moyenne annuelle était inférieur à 10 au cours de l'exercice sous revue.

8 Evénements importants survenus après la date du bilan

Il n'existe aucun événement important survenu après la date du bilan ayant un impact sur les valeurs comptables des actifs et passifs présentés ou devant être publié ici.

9 Womanity Award – Reclassification de fonds

Durant l'exercice 2014, des dépenses pour un montant de CHF 13,322, relatives au projet « Womanity Award » ont été attribuées de manière erronée entre le Fonds spécifique du projet, et le Fonds général. Une reclassification entre les deux types de fonds a été effectuée sur l'année 2015. Afin de corriger le montant du report, cette correction est présentée en annexe 2.1 « *Reclassification de fonds* », de même qu'en annexe 2.2 dans l'état des dépenses par programmes & projets « *Womanity Award, charges hors période* ».